

CONSEILLERS	
EN EXERCICE :	15
PRESENTS :	12
VOTANTS :	15
POUVOIRS :	3

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/11/2024**

Date de convocation : 07/11/2024
Date d'affichage : 07/11/2024

L'an deux mille vingt-et-quatre, le 12 novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de ZETTING s'est réuni
dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
Monsieur FOUILHAC-GARY Bernard, Maire

Présents : FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles, JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent,
SCHLEGEL Régis, SORRENTINO Claudia, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET
Sylviane, BODO Bénédicte,

Absents représentés/excusés :

MEYER Laure procuration à Bernard JEDAR
NACHI Lahcène, procuration à Laurent MULLER
SCHMITT Jean-François, procuration à Gilles LE BORGNE

Absents non excusés :

Secrétaire de séance (art L 2121-15 CGCT) : Claudia SORRENTINO

ORDRE DU JOUR

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance du 17/09/2024

Finances publiques

3. Décision modificative budget principal
4. Demande de subvention – DETR – sécurisation du parvis Eglise de Dieding
5. Subvention bibliothèque pédagogique

Fonction publique

6. Création et suppression de poste

Intercommunalité

7. CASC - Avenant à une convention d'autorisation d'occupation du domaine public

Domaine et Patrimoine

8. ENEDIS convention servitude parc 182 section 4 – antenne TDF
9. Achat de parcelles
10. Révision loyers logements communaux 2025

Divers et communication

11. Décisions prises par délégation
12. Divers et communication

M. le Maire démarre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Il excuse les personnes ci-dessous qui ont donné les procurations suivantes :

- MEYER Laure procuration à Bernard JEDAR
- NACHI Lahcène, procuration à Laurent MULLER
- SCHMITT Jean-François, procuration à Gilles LE BORGNE

Le quorum, avec 12 présents, étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales relatif à la nomination d'un secrétaire de séance,

Le conseil municipal désigne Mme SORRENTINO Claudia, secrétaire de séance.

2. DCM2024050 - Approbation du compte rendu de la séance 17/09/2024 (5.2)

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2024

Après en avoir pris connaissance, et sans remarque particulière,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

✚ adopte le procès-verbal de la réunion du 17 septembre 2024

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Finances publiques

3. DCM2024051- Décision modificative budget principal

Sur le rapport du Maire,

Indiquant que les crédits ouverts nécessaires au mandatement des charges de personnel sont insuffisants et qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative,

Le Conseil Municipal,
Après délibération, à l'unanimité,

✚ Décide de procéder à la décision modificative suivante, sur le budget principal de l'exercice 2024

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Montant ouvert	Montant réduit
012/6411	Personnel titulaire	18 000 .00	
012/6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	14 000.00	
Total		32 000.00	

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Montant ouvert	Montant réduit
73/73212	Dotation de solidarité communautaire	32 000,00	
Total		32 000,00	

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

4. Demande de subvention – DETR – sécurisation du parvis Eglise de Dieding

Ce point est reporté à une prochaine réunion qui sera uniquement consacrée à l'examen des demandes de subventions DETR dont les dossiers doivent être déposés avant le 30 novembre 2024.

M. le Maire propose d'évoquer ce point dans une séance qui se tiendra le 26 novembre 2024.

5. DCM2024052 - Subvention bibliothèque pédagogique

Sur le rapport du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de subvention de la bibliothèque pédagogique,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

✚ Verse une subvention de 50 € à la bibliothèque pédagogique Sarreguemines Ouest ;

✚ Les crédits sont disponibles au chapitre 65 article 6574.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Fonction publique

6. DCM2024053 - Création et suppression de poste

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

Compte tenu de la proposition de nomination par voie de promotion interne d'un agent au poste d'attaché territorial, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée,

La suppression de l'emploi de Rédacteur Principale de 1^{ère} classe à temps non complet à raison de 31/35^e heures hebdomadaires) au Secrétariat Général

ET

La création d'un emploi d'attaché territorial à temps non complet à raison de 31/35^e heures hebdomadaires relevant de la catégorie au service Secrétariat Général à compter du 01/01/2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 34 et 3-2 (ou 3-3) ;

Vu le tableau des emplois,

Vu l'avis du Comité social territorial du 11 octobre 2024 ;

DECIDE

- ✚ d'adopter la proposition du Maire
- ✚ de modifier comme suit le tableau des emplois :

SERVICE					
FILIERE	CADRE D'EMPLOI	GRADE	ANCIEN EFFECTIF (nombre)	NOUVEL EFFECTIF (nombre)	DUREE HEBDOMADAIRE
Administrative	Rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	0	31/35e
Administrative	Attachés territoriaux	Attaché territorial	0	1	31/35e

- ✚ D'inscrire au budget les crédits correspondants

ADOpte : à l'unanimité des membres présents

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Intercommunalité

7. CASC - Avenant à une convention d'autorisation d'occupation du domaine public

Le conseil municipal souhaite avoir une information complémentaire de la part des services de la CASC. Ce point sera examiné lors d'un prochain conseil municipal

Domaine et patrimoine

8. DCM2024054 - ENEDIS convention servitude parc 182 section 4 – antenne TDF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans le cadre de la création d'un branchement électrique du site de l'antenne TDF, Enedis a adressé en mairie, le 2 octobre, un projet de convention de servitudes. Cette convention doit permettre l'installation permanente, sur la parcelle communale cadastrée section 4, parcelle 182 « Auf dem Berg » d'un raccordement électrique d'une longueur de 75 m, sur une bande de 3 mètres de large

Il est donc proposé d'autoriser cette occupation permanente du Domaine Public et de valider le montant de l'indemnité fixée à 20 € ;

Sur le rapport du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✚ Approuve le projet de convention de servitude joint en annexe pour le raccordement au réseau électrique du site de l'antenne TDF sur la parcelle cadastrée section 4 n° 182 « Auf dem Berg »
- ✚ Autorise le Maire à signer la convention avec Enedis et tout document permettant sa mise en oeuvre.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

9. DCM2024055 - Achat de parcelles

Sur le rapport du Maire,

Indiquant avoir été contacté par les consorts FREYERMUTH qui souhaitent vendre les parcelles suivantes :

Section	N° parcelle	Lieu dit	Contenance en m2	Zonage PLU
1	365	In den Kleingaerten	1025	1AU
3	205	Mittelbrunnen – rue de l'église	1388	UB1 - N

Considérant l'intérêt de la commune pour l'acquisition de ces parcelles en vue de les valoriser en terrains à bâtir,

Considérant le procès-verbal d'arpentage établi pour la parcelle section 3 n° 205

le conseil municipal,

Après délibération, à l'**unanimité**

- ✚ Approuve l'achat de la parcelle section 1 n°365, d'une contenance de 1025 m2, au prix de 3 690 € (360 € l'are)
- ✚ Approuve l'achat des parcelles section 3 n° 205-3 et 205-4 au prix total de 23 060 € décomposé comme suit :

Parcelles	Surfaces en are	Zonage PLU	Prix à l'are en €	total
S3 – 205-3	8.45	N	30.00	254 €
S3 – 205-4	5.43	UB1	4 200.00	22 806 €
TOTAL				23 060.00 €

- ✚ Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ces achats.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

10. DCM2024056- Révision loyers logements communaux 2025

Sur le rapport du Maire,

Indiquant que la révision des loyers est applicable chaque année au 1^{er} janvier pour la plupart des logements communaux loués,

Il rappelle l'indice de référence retenu qui est le suivant :

- Indice de référence des loyers (3^{ème} trimestre 2024) : ➤ 144.51
- Indice de référence des loyers (3^{ème} trimestre 2023) : ➤ 141.03

Et la formule de calcul à appliquer : « Loyer 2024 » x (144.51/141.03)

Le conseil municipal,
Après avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- ✚ Décide de réviser les loyers à compter du 1/01/2024 comme suit :

Logements communaux	Loyer 2024	Loyer 2025	Loyer arrondi
4 rue des mésanges, logement groupe scolaire	234 €	239.89 €	240 €
2a rue de l'église	295 €	302.37 €	302 €
38 grand rue à Dieding	524 €	537.10 €	537 €

- ✚ Décide, pour le loyer du logement du restaurant 8 rue de l'église, de réviser le loyer, hors indice de référence et de plafonner la hausse à 3.5% de l'indice des loyers commerciaux des PME – loi du 7 juillet 2023

Loyer 2023 : $538 \times 3.5\% = 556.83$ € soit un loyer arrondi à **557 €**

- ✚ Autorise le maire à signer tous les documents permettant sa mise en œuvre.

Résultats du vote : 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Divers et communication

11. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Marchés publics

N° DECISION	OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	Nomenclature ACTES
DEC2024044	Marchés publics - travaux dégraissage cuisine resto	MIRABILIS HARSKIRCHEN	950.00 €	1.1
DEC2024046	Marchés publics - abonnement Logiciels Ecoles	EXPERTICE COMO TABLO GROS REDERCHING	150.00 €	1.1
DEC2024049	Marchés publics - mission MO - travaux sécurisation centre bourg dieding -	MK Etudes IPPLING	4 000.00 €	1.1
DEC2024050	Marchés publics - Remplacement VELUX salle socioculturelle -	DK HABITAT PETERSBACH	6 190.00 €	1.1
DEC2024051	Marchés publics - matériels informatiques ecole	RELECO SYSTEM SARREGUEMINES	1 236.00 €	1.1
DEC2024052	Marchés publics - travaux électriques Eglise de Dieding -	CLAUDE ELEC WITTRING	14 857.00 €	1.1
DEC2024053	Marchés publics - achat sachets St Nicolas -	STOFFEL HAGUENAU	1 208.33 €	1.1

DEC2024055	Marchés publics - plantations arbres cour école -	DGREEN ETTING	2 400.00 €	1.1
DEC2024056	Marchés publics - Fourm et pose panneau signalétique passage à niveau -	SVH France SARRALBE	1 044.78 €	1.1

➤ Concessions funéraires

N° DECISION	Objet	Durée	Montant	Nomenclature ACTES
DEC2024045	Renouvellement Concession funéraire n° 25/1994 tombe double - KLEIN	30 ans	230.00 €	3.2
DEC2024048	Renouvellement concession funéraire n° 24 /1994 - tombe double	15 ans	138.00 €	3.2
DEC2024054	Achat concession funéraire n° 30/2024 - case columbarium	30 ans	1000.00 €	3.2

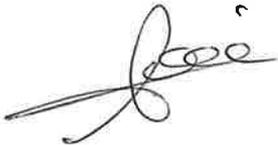
10 Divers et communication

a) Repas du Conseil Municipal et du personnel municipal

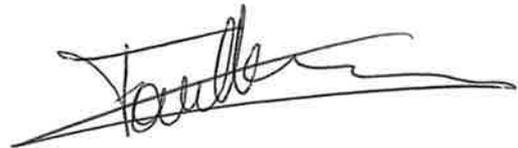
Le repas annuel est reporté à une date ultérieure, dès que les nouveaux gérants du restaurant « le chalet » seront en place.

Tous les points inscrits à l'ordre jour étant débattus, la séance est close à 21 h 00.

Le secrétaire de séance
Signé : SORRENTINO Claudia




Le Maire,
Signé : Bernard FOUILHAC-GARY



**La présente séance comporte les délibérations n° 2024050 à 2024058
Et décisions par délégation n° DEC2024044 à DEC2024056**

N° DCM/ DECISION/ ARRETE	OBJET	NOMENCLATURE ACTES
--------------------------------	-------	-----------------------

DCM2024050	Approbation compte rendu CM 17/09/2024	5.2
DCM2024051	Décision modificative budget principal	7.1
DCM2024052	Subvention bibliothèque pédagogique	7.5
DCM2024053	Création et suppression de poste	4.1
DCM2024054	ENEDIS convention servitude parc 182 section 4 – antenne TDF	3.6
DCM2024055	Achat de parcelles	3.1
DCM2024056	Révision loyers logements communaux 2025	3.3
DEC2024044	Marchés publics - travaux dégraissage cuisine resto - MIRABILIS	1.1.
DEC2024045	Renouvellement Concession funéraire n° 25/1994 tombe double	3.2.
DEC2024046	Marchés publics - abonnement Logiciels Ecole	1.1.
DEC2024048	Renouvellement Concession funéraire n° 24 /1994 - tombe double	3.2
DEC2024049	Marchés publics - mission MO - travaux sécurisation centre bourg Dieding - MK Etudes	1.1.
DEC2024050	Marchés publics - Remplacement VELUX salle socioculturelle - DK HABITAT	1.1.
DEC2024051	Marchés publics - matériels informatiques Ecole RELECO SYSTEM	1.1.
DEC2024052	Marchés publics - travaux électriques Eglise de Dieding - CLAUDE ELEC	1.1
DEC2024053	Marchés publics - achat sachets St Nicolas - STOFFEL	1.1.
DEC2024054	Achat Concession funéraire n° 30/2024 case columbarium	3.2.
DEC2024055	Marchés publics - plantations arbres cour école - DGREEN	1.1
DEC2024056	Marchés publics - Fourn et pose panneau signalétique passage à niveau - SVH France	1.1